

# ACCES À LA RESTAURATION

« La carte jeune est obligatoire pour accéder à la restauration » (voir règlement intérieur).  
Il n'y aura plus de passage manuel à la borne centrale par le personnel de l'intendance.



Créer son mot de passe sur la borne TURBO SELF.  
(Nécessaire en cas d'oubli de carte)

## CARTE PERDUE/CASSÉE/VOLÉE :

**1-** Faire renouvellement carte sur site de CARTE JEUNE REGION OCCITANIE : [www.laregion.fr/-Le-Site-Jeune-](http://www.laregion.fr/-Le-Site-Jeune-).

Un PC est disponible à la vie scolaire

**2-** Editer la dernière page de confirmation de renouvellement

**3-** Venir à l'intendance muni de la confirmation de renouvellement et demander une carte provisoire (valable 15 jours)

**4-** Dès réception de la nouvelle carte jeune, revenir à l'intendance pour :  
**1-** Ramener la carte provisoire  
**2-** Activer la nouvelle carte jeune

*Voir procédure Carte Jeune Région perdue/détériorée  
ENT/INTENDANCE ou AFFICHAGES*

Personnes à contacter : Mme ALEJOS / Mme FANOVARD

## CARTE OUBLIÉE :

Se rendre à la borne TURBO avec son mot de passe afin d'éditer un ticket de remplacement pour le passage à la cantine.

**LIMITÉ À 2 OUBLIS PAR SEMAINE**

### DP :

**Deux oublis/semaine admis**

DEUX TICKETS PEUVENT ÊTRE  
DELIVRÉS À L'UNE DES BORNES  
(dans chaque hall)

**AU-DELÀ DE 2 TICKETS, AUCUN  
PASSAGE À LA CANTINE NE  
POURRA ÊTRE EFFECTUÉ**

### INTERNE :

**Cas N°1** -Pour un oubli ponctuel :  
même procédure que les DP (se  
rendre à la borne pour l'édition  
du ticket valable la journée.)

**Cas N° 2** -Pour un oubli à la  
semaine : se présenter à  
l'intendance afin d'obtenir une  
carte provisoire valable pour la  
semaine